



**TERRE**  
**SOLIDAIRE**  
Soyons les forces du changement

Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement - Terre Solidaire

**ASSEMBLEE GENERALE**  
**11 et 12 Juin 2022**  
Débat sur le Modèle économique  
Retour des controverses et  
proposition de motions

# RETOUR DES CONTROVERSES

## ANALYSE QUANTITATIVE DES CONTROVERSES

22 groupes nous ont communiqué 31 controverses dont :

- 15 régions qui nous ont communiqué 19 controverses
- 4 EAD nous ont communiqué 5 controverses
- 1 MSE a fait les 3 controverses
- 2 équipes salariées nous ont communiqué 3 controverses.

Les deux controverses n°1 (Part dédiée aux partenaires) et n°2 (Pot commun) ont toutes deux reçu 14 contributions.

Nous avons reçu 3 contributions sur les relations National- Réseau à propos de la collecte (3).

Pour faire la synthèse, il a été choisi de classer l'intégralité des verbatim par sujet afin de dégager les principaux éléments de débat (voir en annexe la synthèse de chaque controverse).

## ANALYSE QUANTITATIVE DES CONTROVERSES

L'intelligence collective a fonctionné !

La matière est riche et abondante. Les équipes ont beaucoup travaillé dans l'esprit des controverses.

Sur la part consacrée à l'appui aux partenaires :

Il semble se dégager un consensus pour reconnaître que l'appui aux partenaires ne se limite pas à l'argent qui leur est directement envoyé mais comprend aussi l'accompagnement et la gestion des relations partenariales, la mise en réseau des partenaires entre eux, etc. Il semble aussi admis que cette part pour l'appui aux partenaires provient des dons mais aussi des financements institutionnels, les dons permettant ce recours aux financements institutionnels.

Cependant, même si tout le monde s'accorde pour demander une augmentation des fonds consacrés aux organisations partenaires, les controverses considèrent que l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (ECSI) et la mobilisation citoyenne, ainsi que le plaidoyer sont tout aussi importants dans notre mission sociale. La part du plaidoyer apparaît d'ailleurs comme insuffisante.

Quelques controverses indiquent aussi la nécessité de reconsidérer les frais de gestion (Certains y intègrent les productions ECSI...).

Cependant, le travail du réseau et des salariés en région est parfois à préciser.

De manière générale, la volonté d'aller vers plus de transparence et de redevabilité est évoquée plusieurs fois, tant du côté de l'appui aux partenaires que de l'ECSI et de la mobilisation citoyenne. Cela est relevé pour communiquer sur l'ensemble de notre mission sociale auprès des donateurs.

### **Le pot commun**

Si le pot commun doit rester la règle, pour pouvoir conduire nos stratégies de partenariat, dans un principe d'équité et conformément à nos valeurs, le développement du don dédié n'est pas pour autant exclu. Il est noté qu'il est important de mieux communiquer sur le don dédié, d'en donner le sens, mais aussi de renforcer la communication sur les partenaires, jugée insuffisante, et notamment avec plus de suivi.

Le don dédié peut être davantage développé dans un cadre précis, maîtrisé par le CCFD-Terre Solidaire, et sans le limiter aux dons importants. Il peut nous permettre de mobiliser de nouveaux publics et donc stimuler la collecte. Il nous faut cependant veiller à ne pas instaurer de relation avec un partenaire dans une longue durée, difficile à gérer et génératrice de confusion.

### **Relation Réseau-National sur la collecte**

Cette controverse a suscité peu de réactions. Il semble s'agir d'un sujet qui est davantage opérationnel et implique un effort du National pour améliorer la communication et la collaboration.

# PROPOSITION DE SUJETS A DEBATTRE A L'AG

Sur la base des remontées et de leur analyse, le CA du 13 mai a donc identifié des sujets de débat qui pourront au cours de l'AG donner lieu à l'élaboration de motions. Ces propositions de motions seront soumises au débat en AG pour être amendées et votées. Les motions ainsi validées donneront lieu ensuite à une mise en œuvre par le CA et l'équipe salariée, au siège et dans les territoires.

Un temps en AG sera donc consacré à les travailler collectivement avant de pouvoir les voter. L'AG pourra éventuellement ajouter des motions qui n'auront pas été proposées en amont et semblent importantes suite à l'analyse des controverses.

## **Proposition n°1 : la part du budget consacrée à l'appui aux organisations partenaires doit demeurer significative**

**Argumentaire** : *Tout le monde admet que l'appui aux partenaires est central dans la mission du CCFD-Terre Solidaire, organisation de solidarité internationale. Les controverses reconnaissent que le soutien aux partenaires inclut l'accompagnement et leur mise en réseau. Par ailleurs, beaucoup indiquent que la mobilisation citoyenne comme le plaidoyer contribuent à soutenir les partenaires. Pour autant, il apparaît nécessaire d'y consacrer une part importante du budget. C'est le budget global constitué de l'argent issu de la générosité du public comme des financements institutionnels qui doit être pris en compte. Cependant, une tension paradoxale demeure entre la volonté de l'augmenter et le fait d'avoir une forte ambition à l'égard du plaidoyer et de la mobilisation citoyenne. Ce paradoxe peut donc nous pousser à des non-choix ou des actions contraires à l'intérêt du organisations partenaires. Pour nous contraindre à faire de l'appui aux organisations partenaires le socle de notre action on peut s'interroger sur la nécessité de se doter d'un indicateur qui garantirait la mise en œuvre de cette ambition.*

### Proposition de motion

Pour garantir une part significative du budget consacrée aux organisations partenaires, l'AG décide:

- ⇒ que cette part ne doit jamais être inférieure à 50% de nos ressources ;
- ⇒ de poursuivre l'effort collectif d'augmentation et de diversification de nos ressources afin de pouvoir quantitativement augmenter le financement des organisations partenaires :

en maintenant une part importante de ressources propres, qui peuvent aussi constituer un levier pour obtenir des cofinancements

## **Proposition n°2 : Le CCFD-Terre Solidaire doit clairement communiquer aux donateurs ce qu'il fait et être capable de présenter les résultats au travers des 3 volets de son action (mobilisation citoyenne, appui aux organisations partenaires, plaidoyer).**

**Argumentaire** : une communication transparente aux donateurs apparaît indispensable. Elle est relevée comme essentielle dans la controverse sur la part consacrée aux partenaires comme dans celle sur le pot commun. Le CCFD-Terre Solidaire doit pouvoir présenter des actions de partenaires et leur suivi, rendre compte de l'utilisation de l'argent et de son impact. Il paraît aussi indispensable de communiquer sur nos actions de plaidoyer et de mobilisation citoyenne : rendre compte de ce que nous faisons et démontrer l'utilité de ces actions pour la cause que nous défendons, même si ces actions s'inscrivent dans le temps long. Cela implique que nous entrions dans une vraie culture de l'évaluation et de l'étude d'impact, ce qui est peu développé encore dans notre association. Outre la communication aux donateurs, cela nous permettrait d'être plus efficaces dans nos projets.

### Proposition de motion

Afin de mieux évaluer ses actions, et de pouvoir en rendre compte régulièrement à ses donateurs, le CCFD-Terre Solidaire doit se doter de moyens pour évaluer ses actions et leur impact, que ce soit sur l'appui aux organisations partenaires, la mobilisation citoyenne ou le plaidoyer. L'association poursuivra son effort pour montrer en quoi la mobilisation citoyenne et le plaidoyer contribuent au partenariat en valorisant des exemples concrets.

## **Proposition n°3 : Notre engagement dans la mobilisation citoyenne mérite d'être mieux appréhendé, en cohérence avec les objectifs du rapport d'orientation.**

**Argumentaire** : Si la plupart des controverses identifie la mobilisation citoyenne comme partie intégrante de la mission du CCFD-Terre Solidaire, certains interrogent la part qui lui est consacrée (20%) beaucoup plus forte que celle consacrée au plaidoyer. De même, beaucoup reconnaissent indispensables les salariés en région. Et certains considèrent même que leur nombre est insuffisant... Le coût des productions ECSI et la réelle efficacité de ce genre de productions font l'objet de plusieurs remarques. Pour autant, il serait utile, au regard de ce que représente cet investissement et de s'interroger sur son efficacité. Dans notre budget la somme de 20% englobe à la fois les actions de mobilisation citoyenne pour transformer les mentalités, conduire le plaidoyer local, et promouvoir la solidarité internationale, et une part significative dédiée à la vie associative.

*La vie associative comprend la part consacrée au développement du réseau mais aussi la vie des instances régionales et diocésaines, la formation et l'animation du réseau. On peut aussi s'interroger sur les priorités des salariés en région, dont la compétence et l'engagement ne sont pas en cause, mais qui consacrent beaucoup de temps à l'animation des bénévoles. D'autres organisations, qui possèdent un réseau de bénévoles, en assurent l'animation, sans un tel appui de salariés territoriaux. Que signifie donc ce choix du CCFD-Terre Solidaire ? Une plus grande autonomie du réseau de bénévoles est-elle envisageable ? Quelle cohérence avec les choix du rapport d'orientation ?*

## Proposition de motion 1

L'action des salariés en région sera consacrée en priorité aux objectifs fixés dans le plan stratégique adopté en AG :

- Le recrutement et l'intégration de nouveaux bénévoles en s'appuyant sur une offre d'engagement significative (mobilisation citoyenne, ECSI, campagnes, plaidoyer local, etc.).
- Le développement des ressources.
- De fait, le réseau des bénévoles sera plus autonome dans son fonctionnement (préparation et animation des EAD et EAR, organisation des actions traditionnelles de la campagne de carême, etc.) Une évaluation de cet investissement sera à réaliser lors du prochain rapport d'orientation.

## Proposition de motion 2

pour mieux appréhender ce que représente dans notre budget la part dite « mobilisation citoyenne », il est proposé de renforcer la présentation analytique des comptes pour une bonne compréhension de la réalité économique du CCFD-Terre Solidaire.

Pour cela, nous devons décliner dans la part mobilisation citoyenne, tout en maintenant les mêmes ressources humaines dans les territoires :

- Les coûts consacrés au développement et à l'animation de la vie associative
- Les coûts consacrés aux actions d'ECSI, de campagnes et de mobilisation.

## **Proposition n°4 : Le CCFD-Terre Solidaire poursuit son travail d'analyse de la pertinence des frais de gestion.**

**Argumentaire** : Les controverses évoquent à juste titre la recherche d'économies possibles en frais de gestion. Depuis 3 ans, l'effort de réduction des charges de gestion a été engagé pour garantir le meilleur équilibre entre les coûts de gestion, l'efficacité et/ou la qualité de notre action. Poste par poste, nous évaluons la pertinence de contrats de prestations, nous avons revu l'organisation de certains services, diminué les productions de papiers, etc. Bien sûr cet effort doit continuer dans le cadre d'un processus d'amélioration continu en prenant en compte de nouveaux besoins liés aux évolutions des contextes nationaux et internationaux (concurrence plus aigüe entre organisations, accroissement des procédures administratives et juridiques de toute nature, etc.). Certains coûts doivent aussi être analysés à l'aune de l'investissement qu'ils représentent pour sécuriser l'association et préparer l'avenir. Dans ce contexte, il apparaît nécessaire de revoir les frais de gestion dans les territoires et en particulier les EAD, coûts qui n'ont pas fait l'objet d'une réflexion permettant la définition d'une politique de gestion depuis plusieurs années. Aujourd'hui, sur certains territoires le réseau est devenu trop faible pour maintenir une EAD. Cela impliquerait de s'interroger sur le maintien de locations de locaux, d'un compte bancaire, etc. Ce chantier demande bien sûr de l'agilité, une prise en compte des réalités territoriales très diverses selon les lieux, et des réponses adaptées et coconstruites.

### **Proposition de motion**

L'effort fait au niveau national sera poursuivi et il en sera rendu compte en AG en privilégiant une politique éthique et responsable. Le chantier des frais de gestion dans les territoires, non travaillé jusqu'à aujourd'hui, est ouvert. A partir d'une analyse du contexte, nous ne maintiendrons pas à tout prix une organisation diocésaine là où cela est devenu compliqué et coûteux. Des solutions de mutualisation seront engagées dès 2023..

## **Proposition n°5 : Pour trouver de nouveaux donateurs, le CCFD-Terre Solidaire expérimente des appels à dons et animations dédiés à un projet particulier.**

**Argumentaire** : La plupart des controverses notent l'importance du maintien du pot commun comme principe du CCFD-Terre Solidaire pour être en conformité avec notre éthique, garantir l'équité entre partenaires, conduire notre stratégie d'action. En revanche, les réponses laissent aussi apparaître une certaine ouverture pour accepter davantage de fonds dédiés, sans pour autant lier cette pratique à un montant de dons. Vous avez noté que le don dédié pourrait nous

*permettre d'attirer de nouveaux donateurs, rendre plus visible l'action de notre association. Vous avez aussi relevé que le don dédié peut être fléché vers des actions de mobilisation citoyenne... Toutes ces réactions ouvrent la possibilité d'expérimenter des actions d'appel à don dédié, à condition de bien définir le cadre de mise en œuvre. Il est relevé que des appels à dons dédiés peuvent faciliter le développement de financements institutionnels.*

## Proposition de motion

Le pot commun reste le principe du CCFD-Terre Solidaire, il sera davantage promu et mieux expliqué. Cependant, et selon un cadre qui ne remet pas en cause les stratégies de l'association, le développement des dons dédiés est travaillé afin de mobiliser de nouveaux donateurs. La mise en œuvre d'expérimentation et leur évaluation sera confiée à la commission développement et diversification des ressources qui en rendra compte à l'AG.

## Proposition n°6 Renforcer notre action de plaidoyer

**Argumentaire** : 2% pour le plaidoyer, c'est trop peu ! Plusieurs controverses interrogent la part consacrée au plaidoyer au CCFD-Terre Solidaire et s'étonnent qu'elle soit aussi faible tout en interrogeant notre capacité à l'augmenter. Plusieurs notent le lien étroit entre le plaidoyer et les stratégies partenariales en affirmant que :

- L'action des partenaires donnent de la crédibilité au plaidoyer
- L'expertise des partenaires nourrit le plaidoyer
- Le plaidoyer apporte un soutien aux partenaires qui en sont demandeurs.

Dans la réalité, ce lien peut être approfondi et perfectionné.

Il est rappelé que depuis longtemps, nos partenaires nous demandent d'agir sur le politique pour changer le système qui contribue à la pauvreté et aux inégalités dans le monde.

Il est enfin noté que notre action de plaidoyer peut contribuer à la notoriété et la visibilité du CCFD-Terre Solidaire

Les controverses identifient que le CCFD-Terre Solidaire soutient des organisations partenaires qui développent du plaidoyer. Pour un meilleur appui aux partenaires, ce soutien devrait nous permettre de renforcer les capacités des partenaires dans ce domaine.

## Proposition de motion

Le plaidoyer étant essentiel à l'action du CCFD-Terre Solidaire, un effort sera porté pour rechercher les fonds qui permettent de soutenir son développement. Un travail de consolidation permettra de donner plus de visibilité à l'action de plaidoyer dans sa globalité :

- Soutien au plaidoyer local
- Appui aux partenaires dans leurs actions de plaidoyer
- Plaidoyer plus global sur nos champs thématiques.

# MÉTHODE DE DEBAT PROPOSÉE A L'AG

Nous aurons deux heures pour travailler sur ce sujet (de 15H00 à 17H00). Nous proposons que ces motions fassent l'objet d'un travail en petit groupe (méthode des nappes tournantes) :

- 1 table avec une motion et un animateur
- Les membres de l'AG ont un circuit par petits groupes.
- Sur chaque motion ils ont 30 mn pour mettre leurs réactions et propositions. Ils peuvent rebondir sur les réactions du groupe précédent.
- La matière est récupérée le soir par un groupe qui travaillera une nouvelle version à soumettre au vote le lendemain.
- Chaque participant s'inscrira donc en amont pour deux propositions (6 groupes de 20 membres environ).

# ANNEXES

## Remontée de tous les items sur les 3 sujets de controverses

**Controverse n°1 : Pour répondre aux enjeux du monde, le CCFD-Terre Solidaire doit consacrer plus d'argent aux partenaires, et donc modifier la part de la mobilisation citoyenne et du plaidoyer.**

### **Nous avons reçu 14 controverses sur ce sujet :**

- 9 émanant de régions
- 2 émanant d'équipes salariées
- 1 d'un MSE
- 2 d'une EAD

### **1/ Les arguments pour**

#### **Cela correspond à l'attente de nos donateurs :**

- *Si on doit communiquer sur le montant qui est vraiment versé au partenaire, cela peut amener à des blocages et des incompréhensions par rapport aux autres associations.*
- *Les donateurs donnent pour le partenariat et non pour la mobilisation citoyenne (alignement entre notre discours et l'affectation de nos fonds).*
- *La crédibilité pour les donateurs, l'élément d'identification ce sont les partenaires.*
- *Face aux donateurs, nous ne pouvons pas justifier qu'environ 50 % des dons ne vont pas vers les projets des partenaires - Choquant qu'une part des dons partent sur d'autres missions : met en cause l'efficacité de ces dons. Ça peut être choquant pour les donateurs de voir que la part est si faible, voir que la part dédiée aux partenaires diminue.*

#### **Nous ne communiquons pas sur ce que nous faisons réellement**

*Nous ne sommes actuellement pas capables de communiquer sur l'impact de l'ESCI, de la mobilisation et du plaidoyer ; leviers qui ne sont pas utilisés pour mobiliser les donateurs.*

*Il y a donc une différence entre ce sur quoi les donateurs sont sollicités et ce pour quoi les fonds sont utilisés.*

*La diversification de l'attribution des ressources n'est pas bonne pour l'image.*

*Les messages de communication du CCFD-Terre Solidaire (d'appels aux dons) sont principalement par rapport à des partenaires et/ou les mettent en 1er en avant.*

*Les donateurs imaginent que la totalité ou la quasi-totalité de leur don est fléchée vers les partenaires. Or, cela ne représente que 53%, c'est peu. Or, le fait de donner aux partenaires est un argument fort pour augmenter la collecte.*

*On constate une augmentation des dons dédiés.*

#### Un pourcentage de fonds propres est indispensable

- *Pour mobiliser des fonds institutionnels et contribuer à l'autonomisation des partenaires, il faut mobiliser davantage de fonds propres.*
- *Il faudrait augmenter la masse des dons et étudier ensuite la répartition des pourcentages.*

#### Le Partenariat doit rester le cœur de notre mission

*75% des ressources du CCFD-Terre Solidaire sont consacrés aux trois leviers. C'est au global car n'ayant pas d'indicateur précis de suivi, le CCFD-Terre Solidaire n'est pas à l'abri de voir le financement des partenaires comme une variable d'ajustement vis-à-vis des deux autres leviers.*

*La vraie mission (originelle) du CCFD-Terre Solidaire est bien le soutien aux partenaires, c'est sa valeur ajoutée. La réponse aux enjeux du monde se situe « là-bas ».*

*La mission auprès des « gens du Sud » est prioritaire. Les partenaires sont celles et ceux par qui nous avons des connaissances des personnes les plus vulnérables sur le terrain.*

*L'expertise des partenaires fonde nos actions, notamment en matière de plaidoyer en France.*

*Le fait de donner plus d'argent pour le partenariat (53 de 75 = moins de 40% pour les partenaires) est indispensable. La valeur ajoutée partenariale en sera d'autant plus importante*

*Pour l'image du CCFD-Terre Solidaire dont la mission, à l'origine, était de lutter contre la faim dans le monde, mettre plus de moyens sur des projets forts sur cette thématique.*

*Le partenariat est le cœur de la mission du CCFD Terre Solidaire, la mise en avant des partenaires permet de recruter donateurs et bénévoles.*

*Le partenariat permet d'être « dans le concret » et non dans les idées, les donateurs y sont très sensibles.*

*Il est peut-être plus compréhensible / envisageable de donner plus d'argent pour le plaidoyer que pour l'ESCI, le plaidoyer pouvant être plus facilement relié aux partenaires.*

*L'aide directe aux partenaires est à l'ADN du CCFD-Terre Solidaire. Il faut maintenir ça. Aider les partenaires financièrement est l'identité du CCFD-Terre Solidaire donc donner moins de 50% du budget global pour le partenariat interroge notre raison d'être*

*Le but principal du CCFD Terre solidaire est de venir en aide au développement. Privilégier les partenaires plutôt qu'essayer de mobiliser des gens qui ne se mobiliseront pas.*

*La légitimité de nos positions vient d'abord de la qualité de nos actions auprès de nos partenaires. C'est leur écoute et l'analyse que nous en faisons qui nous donne une compréhension fine des problèmes globaux.*

*Nos actions terrain ont un impact direct, mesurable et à assez court terme quand cela prend des années ou des décennies pour faire évoluer le système global.*

*L'augmentation de la part de la mobilisation citoyenne et du plaidoyer doit obligatoirement s'accompagner d'une augmentation équivalente du financement des partenaires*

### C'est la spécificité du CCFD-Terre Solidaire

- *Spécificité du CCFD qui est un bailleur solidaire (prise en charge des frais de structure, souplesse et adaptabilité,) comme il en existe peu, voir pas au sein de la société civile française engagée dans le champ de la solidarité internationale.*
- *La mission historique du CCFD – Terre solidaire est d'appuyer les acteurs des sociétés civiles et non d'agir en France.*
- *Nous proposons de réorienter les budgets de façon que 80% de nos dépenses aillent réellement vers les partenaires.*
  - o *Partenariat = ADN du CCFD Terre Solidaire. C'est ce qui nous différencie des autres ONG. Pour ne pas mettre le plaidoyer de côté, le CCFD pourrait augmenter son partenariat avec les ONG qui pratiquent aussi le plaidoyer. Besoin de mener le plaidoyer en collectif et non seul (comme le font les partenaires)*

### Le contexte international nous pousse à être plus attentif aux réalités des partenaires :

- *Multiplication des crises au Sud avec notamment les impacts des changements climatiques différenciés au Sud (besoin d'investir pour adaptation) et la montée de l'autoritarisme.*
- *Les besoins des partenaires sont croissants donc il faut en donner plus au partenariat*
- *Baisse de la solidarité internationale en France et en Europe, d'où l'enjeu pour le CCFD de préserver ses ressources pour les organisations des Suds*
- *A l'heure actuelle, les défis qui nous attendent (conséquences de la guerre en Ukraine, changement climatique...) en matière d'augmentation de la faim dans le monde militent pour un renforcement du partenariat (augmentation des besoins dans plusieurs pays)*

### Il faut interroger l'efficacité de notre action en France

- *D'autres acteurs font mieux que nous en termes de mobilisation citoyenne et on constate une baisse importante du nombre de bénévoles actifs au sein du réseau CCFD – Terre solidaire.*
- *Compte tenu des évolutions de l'engagement militant, il est très difficile de maintenir un réseau tel qu'il existe aujourd'hui ou tel qu'il existait quelle que soit la part des fonds investis.*
- *Autonomisation du réseau qui devrait se mobiliser sans besoin d'avoir un accompagnement salarié aussi important*
- *Il faudrait recentrer nos actions ECSI vers l'Eglise de France, pour y développer nos relais, notre réseau, et ainsi faire vivre la collégialité intensément.*
- *Nos effectifs bénévoles diminuent, la collecte via nos paroisses est en danger.*
- *Il demeure difficile d'évaluer l'impact de l'ESCI et de la mobilisation citoyenne.*
- *Le volume des actions engagées par le CCFD Terre Solidaire (campagnes notamment) pourrait être réduit sans porter atteinte à sa notoriété.*

## On peut faire des économies

- *Chasse aux gaspils dans tous les secteurs notamment les 25% de « frais de gestion » : exemple envoi en DD d'enveloppes de carême non commandées ou affiches trop grandes.*
- *Il faudrait donc réduire les dépenses qui aboutissent à des actions qui ne sont que peu portées par le terrain et qui ne vont pas vers les partenaires (plaidoyer, campagnes diverses).*
- *Si on attaque en justice on a besoin de beaucoup d'argent.*

## **2/ Les arguments contre**

### La mission du CCFD-Terre Solidaire repose sur les 3 leviers d'action

- *Pas au prix de la mise en cause du fonctionnement actuel*
- *Il est primordial de garder une part importante pour la mobilisation citoyenne car nous ne sommes pas une association qui a pour but de donner simplement de l'argent à des acteurs mais on agit aussi sur le terrain en France.*
- *Il faudrait sûrement augmenter la part pour le plaidoyer (seulement 2%). C'est un enjeu qui est important pour l'évolution des situations de nos partenaires.*
- *ECSI très importante aussi pour la visibilité du CCFD pour toucher plus de donateurs > pour augmenter notre budget (partagé par plusieurs personnes).*
- *Si la finalité du CCFD c'est de rétablir de la justice à l'échelle de la planète, il faut que ceux qui en sont la cause en aient conscience (ECSI). Il faut donc maintenir le budget pour la mob citoyenne et pour le plaidoyer.*
- *Nous ne sommes pas une ONG d'urgence ou d'humanitaire mais nous sommes le CCFD et nous avons une mission de sensibilisation et d'éducation (ECSI).*
- *Les trois missions sociales du CCFD-Terre Solidaire sont liées : le plaidoyer et la mobilisation citoyenne sont au service du partenariat, et non en concurrence.*

*Les aides aux partenaires, l'ECSI et le plaidoyer sont l'ADN du CCFD-Terre Solidaire. Les trois sont nécessaires.*

*La mobilisation citoyenne permet de faire connaître les combats de nos partenaires contre la faim et pour plus de justice, sa limitation porterait atteinte à l'ensemble de la mission sociale du CCFD Terre Solidaire.*

*Rien ne changera là-bas si rien ne change ici. L'éducation à la solidarité a donc son importance. Le plaidoyer aussi.*

*Le CCFD-Terre Solidaire n'est pas que le partenariat, mais aussi plaidoyer et la mobilisation (mais peut être différemment de ce qui se pratique).*

*Les ressources affectées au plaidoyer sont actuellement très modestes.*

*Il y a un besoin de donner plus de moyens / place au plaidoyer et aussi aux formes de mobilisation (cf. campagne).*

*Pour changer les causes structurelles de la faim, il faut aller au-delà du partenariat.*

*Les partenaires demandent à ce que le CCFD-Terre solidaire prenne sa part dans le plaidoyer et dans le changement systémique.*

*On a besoin de faire des campagnes, des animations et d'animer le réseau car cela entraîne une arrivée de bénévoles et donateurs et donc une montée des ressources.*

*L'Action politique ne doit pas être oubliée, soutenir les partenaires est important mais on doit faire changer le système.*

*Maintenir le plaidoyer cela permet de rejoindre des alliés, entrer dans les collectifs et donc plus d'efficacité dans ses missions sociales.*

*Attention à cette image qui peut être renvoyée « l'Eglise qui aide ses pauvres ».*

*Rappelons-nous les paroles de Dom Helder Camara : Si vous voulez nous aider à changer les choses chez nous, commencez à les faire changer chez vous ! ». La loi sur le devoir de vigilance, par exemple, peut faire beaucoup pour faire changer les règles du jeu si elle s'élargit au niveau européen puis mondial.*

*C'est toujours une demande des partenaires.*

*Sur la question climatique, il faut aider les partenaires à s'adapter mais mobilisation citoyenne et plaidoyer sont indispensables pour réduire les impacts au niveau mondial !*

#### Le réseau a besoin de soutien

*Les bénévoles ont besoin d'outils et de formations pour agir. Si l'on diminue les moyens financiers de l'ECSI et du Plaidoyer, cela diminuera les actions des bénévoles qui n'auront pas les outils pour faire changer l'opinion public ICI. Et les Partenaires seront perdants.*

*La diminution de la masse salariale affectée à la mobilisation citoyenne imposerait des transferts de charge sur les bénévoles, déjà très sollicités. Le temps disponible pour le recrutement et l'élargissement du réseau de bénévoles en serait notablement affecté dans notre Région LRV.*

*L'ECSI dans notre Région LRV a besoin d'outils pertinents, élaborés et mis au point par des spécialistes plutôt salariés que bénévoles, difficile de réduire cette mission.*

#### L'action ici et là-bas est essentielle face aux enjeux du monde

*Le CCFD apporte une perspective internationale dans les mouvements citoyens / sociaux français et cette plus-value est importante face aux enjeux actuels ;*

*Face aux défis du monde, nécessité de faire bouger les lignes ici en tenant compte des enjeux vus / analysés / pensés de là-bas.*

*Nécessité d'alliances globales avec un CCFD acteur et non seulement bailleur*

*« Pour changer là-bas, il faut changer ici », donc maintenir l'existant : l'équilibre est satisfaisant.*

*Plus-value du CCFD – Terre solidaire dans le partenariat avec les sociétés civiles des Sud compte tenu de son identité d'acteur citoyen avec un réseau bénévole en France (force de mobilisation et d'influence).*

*Le CCFD-Terre Solidaire a un poids politique à assumer qui nécessite de bonnes capacités de plaidoyer.*

*Il est important de pouvoir développer des « alliances ».*

*La réponse aux enjeux du monde nécessite une convergence / complémentarité de ces trois dimensions*

*Cette façon de penser ne rend pas compte de la transversalité à l'œuvre et souhaitée par le CCFD-Terre Solidaire pour justement répondre aux enjeux du monde (cf RO notamment).*

*Que cherche-t-on en donnant plus d'argent : est-ce que plus d'argent = meilleure réponse aux enjeux du monde ?*

*La diminution de la mobilisation citoyenne et du plaidoyer aurait un impact sur la pérennité du CCFD-Terre Solidaire*

- *Ne pas baisser la garde sur la mobilisation citoyenne et le plaidoyer, qui participent à augmenter la collecte...*
- *Si on augmentait de 10% la part attribuée au partenariat, l'impact sur les deux autres missions serait plus important : cela réduirait l'effet de « leviers » qu'elles représentent pour le soutien de l'action des partenaires.*
- *2% pour le plaidoyer, c'est vraiment peu mais c'est difficile de rééquilibrer. Si on fait moins de plaidoyer, on parlera moins de nous. Ce sera donc aussi moins de notoriété.*
- *Le réseau du CCFD – Terre solidaire participe de la collecte des fonds propres que le CCFD mobilise en faveur des partenaires.*
- *Pour toucher de nouveaux publics, donc de nouveaux donateurs, il faut des moyens pour le plaidoyer et la mobilisation citoyenne.*
- *Pour diversifier les co-financements dédiés, il faut des moyens humains*

*L'action en France (mobilisation citoyenne – dont ECSI – et plaidoyer) est indispensable au développement de la visibilité et de la notoriété du CCFD Terre Solidaire. Sa réduction condamnerait le CCFD à terme.*

*L'action du CCFD passe par son réseau de bénévoles, qui a besoin d'être soutenu par une équipe de salariés, en diminuer le nombre pour diminuer la part de la mobilisation citoyenne aurait des conséquences néfastes pour notre survie même, en particulier dans notre Région LRV « pauvre » en forces vives.*

*On a besoin de la mobilisation citoyenne auprès des jeunes et des adultes qui sont des donateurs en puissance,*

- *important d'être présent-e dans des collectifs pour faire du poids,*
- *la mobilisation citoyenne doit faire évoluer les mentalités – en complément au plaidoyer -cf devoir de vigilance en France, qui peut donner envie ...,*
- *le plaidoyer est indispensable car c'est notamment ce qui apporte visibilité et notoriété au CCFD-Terre Solidaire. Nécessité d'augmenter ce pourcentage dédié au plaidoyer très important - évolution du nombre de donateurs qui augmente aussi (lors de la campagne justice climatique), grâce aux salarié-e-s\*\* (comme chargé-e de plaidoyer) aussi qui parlaient dans les médias (ce qui fait augmenter la notoriété),*

- 20% minimum pour la mobilisation citoyenne, indispensable pour faire changer les affaires chez nous, amener de l'argent...
- c'est difficile de modifier cette répartition car ce sera forcément au détriment de la mobilisation citoyenne et du plaidoyer,
- permet une ouverture par rapport à certains médias,
- les connaissances au niveau Solidarité Internationale ont besoin d'être ajustées, comprises.

### Le partenariat ne se limite pas à l'envoi d'argent

- Les partenaires insistent beaucoup sur l'accompagnement qui est fait par la DPI au CCFD + des actions de mise en relation des différents partenaires.
- Appel reçu des partenaires pour le développement du plaidoyer.
- Il est important de sortir de la relation « donateur-bénéficiaire » basée sur l'argent.
- L'argent est un moyen. Le véritable moteur dans un projet, c'est le dynamisme des Un partenaire, c'est une volonté, un dynamisme. L'argent n'est rien si les partenaires ne sont pas volontaires.

Le développement d'actions de plaidoyer souhaitées par nos partenaires impose le renforcement de moyens salariés compétents qui développent des expertises indispensables pour le réseau de bénévoles (cf COP 26 de Glasgow où les salariés CCFD auraient pu être renforcés).

Les règlementations auxquelles le CCFD a contribué par le plaidoyer (lutte contre les paradis fiscaux, transparence des résultats économiques des multinationales, pays par pays, loi RSE, etc.) améliorent les conditions de vie dans certains des pays de nos partenaires.

L'approche consistant à donner plus d'argent aux partenaires est trop simpliste et peut même être vue comme coloniale (le Nord riche donne de l'argent au Sud).

En effet, il convient de stimuler l'autonomie des partenaires y compris d'un point de vue financier > penser en phases : au début un peu plus de fonds propres pour renforcer la capacité de recherche de fond des partenaires et passer à une seconde phase pour réduire les fonds du CCFD aux partenaires.

Le manque de communication sur le bénéfice pour les partenaires des autres missions met en cause leur légitimité.

### Nous avons besoin de données plus précises

On n'a aucun élément de gestion qui précise les motifs des dépenses qui relèvent l'inégalité des imputations entre les différentes thématiques.

Quelle est la part de gestion et qu'est-ce qui est effectivement alloué aux partenaires.

Les frais de fonctionnement sont plus bas que ceux les autres ONG : pas de gaspillage.

### **3/ Autre (Pistes d'actions principalement)**

#### **Il faut augmenter nos ressources**

*Autre argument ni pour ni contre : Essayer d'avoir plus de recettes institutionnelles pour la mobilisation citoyenne et ainsi consacrer une part plus grande des fonds propres au partenariat.*

*L'ensemble des acteurs ne se pose pas assez le financement de leurs actions. A noter toutefois l'explication nécessaire si d'un côté il y a un investissement fort de recherche de fonds et dans le même temps un appel à financer son activité. Par ailleurs la recherche de fond requiert des compétences spécifiques.*

#### **Renforcer la communication envers les bénévoles/ une analyse plus précise des chiffres**

*Par rapport à la comparaison avec d'autres associations : il faut plus armer les bénévoles sur le terrain pour qu'ils aient un argumentaire afin d'expliquer la situation financière et les choix du CCFD-Terre Solidaire + expliquer la manière dont on voit le partenariat.*

*Difficile de trancher en l'absence de détails sur les différents postes. (Notamment la répartition des salaires entre les frais de gestion centrale et ceux liés aux missions). Il faudrait avoir une vision claire (du type « Cour des Comptes »).*

*Surpris que 42% seulement des fonds collectés aillent aux partenaires.*

*1°) à la page 10 du document « Comprendre la situation économique du CCFD », le graphique indique 44,5 % de la masse salariale consacrée à l'ECSI. Cela nous semble beaucoup ! Ne s'agit-il pas plutôt de la masse salariale consacrée à la mobilisation citoyenne ?*

*Nous aimerions avoir une analyse plus fine des dépenses engagées pour la mobilisation citoyenne.*

#### **Mieux communiquer avec les donateurs**

*Il faut mieux informer sur le rôle des autres missions du CCFD-Terre Solidaire et sur l'utilisation des dons, et pour toucher d'autres publics il faut développer le plaidoyer et l'éducation au développement car les causes structurelles de la faim dans le monde sont devenues plus complexes.*

*Demande des bénévoles : une exigence de transparence des pourcentages (parfois variant suivant les documents) afin qu'ils puissent expliquer clairement.*

#### **Bien préciser la nature de notre soutien aux partenaires**

*Dire que le CCFD doit consacrer plus d'argent : ne signifie pas nécessairement que ce soit plus de fonds propres, ne signifie pas nécessairement un transfert de fonds aux partenaires, mais par exemple davantage de travail salarié dédié à l'accompagnement, au renforcement de compétences, du renforcement des capacités d'auto-financement des partenaires, etc...*

*Ce second point invite à souligner que parfois il y a une vision naïve selon laquelle tout l'argent part aux partenaires.*

*Dans l'énoncé de l'affirmation, si par « partenaires » on entend « partenariat », c'est-à-dire passer des « acteurs » à la « démarche », l'invitation à plus d'argent peut permettre de comptabiliser*

*l'action relative au plaidoyer lorsqu'il est conduit en lien étroit et concerté avec les partenaires ; le plus d'argent renvoyant alors aux RH plaidoyer mobilisées.*

*Subsidiairement je maintiens l'option qui a été faite d'inclure dans ce poste les salaires des personnels affectés au partenariat international*

Il faut repréciser la finalité d'avoir un réseau

*Il serait important de repréciser la finalité / le sens pour le CCFD de vouloir maintenir un réseau de bénévoles important : ce réseau pourrait être mobilisé porter les combats des partenaires.*

Se donner un indicateur de fonds pour les partenaires ?

*La question pourrait être formulée ainsi : est-ce que donner 25% de notre budget aux partenaires est suffisant si on ne tient pas compte des RH ni des fonds institutionnels ?*

Les 3 leviers doivent avancer dans la mesure d'impact

*Il serait intéressant d'avancer dans la mesure de l'impact de la DPL et de la DMC comme la DPI s'engage à démontrer son impact auprès des partenaires.*

*Comment prévoir plus d'argent pour les partenaires et en même temps ne pas diminuer les autres actions ? Quels impacts, cela aurait-il ? Est-il possible d'analyser les conséquences ?*

*Tout étant lié, les uns alimentant les autres, comment pourrait-on vérifier l'efficacité de la transformation. A-t'on les moyens d'une telle vérification ?*

*Il convient de développer l'évaluation des impacts de nos actions (campagnes, carême...) en matière de ressources financières et de recrutements de nouveaux donateurs. La culture de la mesure de l'impact est à développer car les outils en la matière sont pauvres aujourd'hui.*

*L'affirmation posée dans le cadre de cette controverse pose la question du modèle de structuration du mouvement (en référence à la part importante budget et RH de la DMC versus les autres leviers ...).*

Articuler les 3 missions sur le partenariat

*L'enjeu est l'articulation des différentes missions sociales autour du partenariat afin de sortir des silos et d'éviter la question de dispersion.*

*Dans la question, déterminer plus précisément « les enjeux du monde ».*

*La mobilisation citoyenne et le plaidoyer en France sont en relation étroite avec les combats de nos partenaires et s'appuient sur la relation partenariale, ces trois domaines d'action sont indissociables et se renforcent mutuellement.*

Poursuivre une politique d'économie

*Pourquoi ne peut-on pas diminuer l'enveloppe des missions support ? D'où vient cette barrière des 25% ?*

*L'externalisation de certains services est-elle toujours justifiée et permet-elle vraiment des économies ?*

*Des économies sur les frais de fonctionnement, mais aussi sur les outils élaborés et diffusés dans le Réseau (plaquettes, livrets, supports divers) paraissent encore possibles.*

*Oui il faut consacrer plus d'argent aux partenaires sans modifier la part de la mobilisation citoyenne et du plaidoyer mais en « revisitant » la part consacrée aux frais de collecte dans les 25 % de frais de gestion ? C'est à mon avis un point sensible chez les donateurs du CCFD-TS qui souvent ne comprennent pas les nombreuses relances et autres sollicitations intervenant plusieurs fois dans l'année alors qu'ils s'estiment suffisamment responsables et conscients pour renouveler leur fidélité au CCFD-TS. Dans l'hypothèse où ce poste pourrait être réduit alors, effectivement, ce "plus à gagner" serait naturellement affecté à la part revenant aux partenaires. A ce sujet il faut être vigilant pour que cette dernière ne soit pas inférieure aux 53 % actuels.*

*Les 25% de frais de gestion peuvent peut-être, être interprétés d'une manière qui permet un ré-équilibre du budget avec les 20% de la mobilisation citoyenne (ECSI, campagne et animation du réseau) ; qu'est ce qui rentre ou pas dans les frais de gestions ?*

*Voir si les 25% de frais de gestion sont utilisés correctement ou s'il y a des gâchis et des niches (peut-être qu'il y a des protocoles administratifs qui sont inadéquats et donc gaspillent de l'argent, changements successifs de logos, les mailings papiers, des affiches de carême nouvelles chaque année, changement de logiciel régulièrement, la SACEM payée par DD et non par le national, etc.)*

*Opérer un meilleur choix des prestataires ou faire appel à des prestataires alors que les bénévoles peuvent faire le travail ? c'est remettre en cause 20 ans d'expertise bénévole. Pour quel coût ? pour quelles conséquences ? QUID des problèmes qui viennent de ces prestataires (encaissement des chèques de don en retard, mauvaise gestion sur le paiement des factures par le national).*

*Aujourd'hui pas d'efficience sur la remontée des dons, sur le suivi des dons. Alors que l'on paie des prestataires. Quel avenir ?*

*Attention à notre image d'asso "riche" et donc des alliés qui nous demandent d'investir plus que nous ne pouvons (vache à lait).*

#### Soutenir et aussi interroger le rôle des salariés en région

*Ne faut-il pas être plus rigoureux dans les missions confiées aux salariés en Région, en associant plus étroitement les bénévoles en responsabilité (Diocèses, Régions) via des processus de co-décision, en développant la présence des salariés sur le terrain.*

*Les tâches accomplies par les salariés en Région mériteraient d'être mieux connues des bénévoles.*

*La réduction de la mobilisation citoyenne (masse salariale) ne peut s'envisager par transfert de charge sur des bénévoles que dans les territoires où ils sont nombreux. En Région LRV, la priorité actuelle est au développement du Réseau de bénévoles, ce n'est qu'ensuite que d'éventuels transferts de charges pourront être évoqués.*

#### Interroger nos actions d'ECSI

*2°) Y a-t-il une évaluation de l'usage qui est fait des outils ECSI créés par le CCFD ? Chez nous (29), les bénévoles vieillissent, sont de moins en moins nombreux et pas toujours aptes à intervenir devant des jeunes. Il serait bon d'avoir des outils facilement utilisables par les enseignants eux-mêmes. Or, les outils créés dans la dernière mallette pédagogique semblent complexes et il faut du temps (que n'ont pas les enseignants et pas toujours les bénévoles) pour les télécharger, les étudier, les imprimer, etc ; avant d'être capable de les mettre en œuvre avec des jeunes. Nous aimerions des outils plus simples.*

*Le CCFD devrait être le partenaire naturel de la DDEC (Direction départementale de l'enseignement catholique). Il serait bon que les ressources pédagogiques du CCFD soient intégrées à celles de la DDEC.*

*Il y a trop de campagnes du CCFD qui sont peu portées par les bénévoles et qui nous éloignent de l'Eglise.*

*Pour renforcer la collecte et le rôle des régions, il faudrait que nos actions soient*

*100% portées et relayées dans les paroisses, par l'Eglise de France et les bénévoles des régions.*

Interroger nos choix stratégiques ?

*Aider plus de partenaires OU aller en justice (pour soutenir des partenaires, même si le coût peut être diminué en collectif) ;*

*Augmentation des donateurs ? Ne pas augmenter les frais par des recours à la sous-traitance ? pour ne pas réduire le nombre de personnel et en même temps il n'y a plus assez de Bénévoles pour ce type de tâches ou pas de Bénévole de compétences...*

*- risques par rapport à l'obtention d'aides publiques, de cofinancements si on va plus souvent en justice ? confiance ou pas ? si plus courant, incidence ?*

*- beaucoup de donateurs souhaitent que leurs dons soient versés à un partenaire ;*

*- manque de présence par faute de manque d'argent dans des collectifs médiatisés comme "l'Affaire du siècle".*

**Controverse n°2 : Pour attirer de nouveaux donateurs, notre principe du pot commun doit évoluer en laissant plus de place à la pratique du don dédié.**

**Nous avons reçu 14 controverses sur ce sujet :**

- 8 émanant de régions
- 1 d'équipe salariée
- 1 de MSE
- 3 d'EAD
- 1 autre (équipe locale MSE)

**1/ Les arguments pour**

Plus de place mais pas remettre en cause le pot commun

*OK si cela ne remet pas en cause le principe général du pot commun. Il faut limiter la part des dons dédiés par exemple en limitant la possibilité d'orienter à un montant minimum du don (1500 € paraît être un minimum, même 5000 € pour un des participants), soit en proposant quelques projets emblématiques, soit à ouvrir les possibilités non pas à un projet mais à une thématique ou un axe (4 axes + 2 thématiques transversales).*

*Oui pour augmenter la part car très faible (actuellement 2%).*

*Oui à condition de garder une proportion de pot commun pour chaque don et ne flécher qu'une partie du don (x% à définir)*

### C'est une attente des donateurs

*C'est une demande de certaines paroisses ou diocèses. Il est plus facile de mobiliser les paroissiens au titre d'une action de carême sur un sujet concret que sur un pot commun.*

*Le don dédié répond au besoin d'agir concrètement, d'autant plus pour des actions dans des pays lointains.*

*Le don dédié pourrait paraître plus « efficace » pour le donateur.*

*C'est dans « l'air du temps »*

*il y a une demande de certains donateurs potentiels pour le don dédié*

*Réponde aux attentes de certains donateurs :*

- *Intérêt financier supplémentaire*
- *Projets concrets = Plus de visibilité pour le CCFD-Terre Solidaire*

*Donc cela nous permettrait d'attirer de nouveaux donateurs*

*Les gens se laissent de moins en moins convaincre facilement, beaucoup de personnes sont prêtes à donner pour des projets qui les motivent.*

*Cela permettrait d'être plus parlant / plus concret pour attirer les donateurs*

*L'émotion suscitée par une cause (médiatisée) peut générer de nouveaux donateurs.*

*Cela peut nous permettre d'élargir notre base de donateurs, auprès de personnes qui ont besoin d'entendre des causes qui leur conviennent (la santé, l'éducation des jeunes filles) plutôt que de causes qu'ils ne partagent pas (la lutte contre l'industrie du XXXX).*

*Le principe peut devenir « non exclusif » en laissant des libertés maîtrisées pour les dons dédiés.*

*Ce peut être une étape dans l'accompagnement des donateurs*

*OK si accompagné d'une pédagogie auprès du donateur pour rentrer à terme dans le pot commun : on fait confiance au CCFD ou pas.*

*Le don dédié pourrait avoir une fonction de sensibilisation à la solidarité internationale.*

*Cela répond à l'exigence de suivi et de redevabilité*

*Cela permettrait de répondre à l'évolution du contexte et à l'exigence accrue de redevabilité et de transparence.*

*Ces propositions nouvelles permettraient de proposer des engagements dans la durée : un soutien sur 3 à 5 ans selon la durée du projet, avec recours au prélèvement automatique (ce qui amènerait un développement de cette pratique).*

*Le suivi (nécessaire dans la durée sans trop en alourdir le coût) permettrait de répondre à des attentes de « mise en relation » entre des acteurs d'ici et des partenaires là-bas. Ce suivi permettrait aussi (moyennant actions de vulgarisation des comptes-rendus des chargés de mission) de montrer l'expertise de nos partenaires et la réalité de l'accompagnement du CCFD Terre Solidaire.*

*Donner la possibilité d'avoir des nouvelles d'un projet aidé.*

*Un don dédié est facile à suivre et certains donateurs aiment savoir où va leur argent.*

*Beaucoup de donateurs disent vouloir savoir précisément à quoi sert leur don et choisir sa destination (thématique, pays, nature du projet).*

*Ça permet une meilleure connaissance d'un projet quand on travaille plusieurs années sur le même projet. C'est plus concret.*

*On a besoin de liens affectifs avec des personnes engagées sur un projet, donc on s'intéresse à ce qu'ils font et à ce que ça devient.*

Cela implique une bonne gestion/organisation du CCFD-Terre Solidaire

*Ok si nécessaire pour attirer de nouveaux donateurs et si le CCFD a les moyens de s'organiser correctement pour y répondre sans exploser les coûts de gestion pour assurer une comptabilité analytique, une communication régulière, voire des immersions.*

*Vérifier le coût bénéfice de l'opération.*

Il faut fixer un cadre

*Proposer des dons affectés à une thématique ciblée permettrait d'attirer des donateurs mobilisés particulièrement sur l'un des combats du CCFD – Terre solidaire (ex : écologie).*

*Pour ne pas trop contraindre l'affectation des fonds, il serait possible de développer des dons dédiés sur des thématiques ou sur des régions (et non de pays).*

*Ca dépend comment ça va être géré : par zones géographiques ?*

*Un don dédié peut motiver un donateur afin qu'il suive les projets d'un pays : mais don dédié pour un pays et pas pour un projet précis.*

*Possibilité à limiter mais motivante afin d'éviter parfois des frustrations de donateurs modestes vis-à-vis des « gros donateurs » qui peuvent dédier.*

*On pourrait choisir de dédier son don mais plutôt à une catégorie de projets multinationaux comme le TAPSA (à l'image des institutionnels).*

*Ne pas distinguer entre grands (+ de 1500 euros) et petits donateurs, même droits pour tous.*

*Quand le budget d'un projet est comblé par les dons fléchés le surplus pourrait être automatiquement reversé dans le pot commun.*

*Le don dédié peut être pointé sur un partenaire ou plus largement sur un thème (l'éducation, etc...).*

Ce peut être une plus-value pour le partenariat

*Le CCFD-Terre Solidaire agit dans 70 pays du monde, les dons dédiés sont un moyen de capitaliser sur la richesse de ce réseau international (couples partenaires/pays. ex : des membres de nos communautés ont effectué un temps de coopération dans un pays où nous avons des partenaires ou dans nos paroisses les prêtres étrangers ont des projets précis dans leur pays d'origine. et il faut aller vers eux en leur présentant les projets concrets du CCFD-Terre Solidaire dans ces pays permet de montrer la complémentarité entre nos actions et peut les encourager à s'informer sur la mission du CCFD-Terre Solidaire. Nous faisons parfois l'objet de demandes de ces personnes sur nos projets dans ces pays : ils seraient prêts à effectuer une action précise au profit du CCFD-Terre Solidaire si nous sommes en mesure de montrer que cette action bénéficierait à un partenaire du pays en question.*

### Ce serait une plus-value pour le CCFD-Terre Solidaire

*De telles propositions permettraient d'augmenter la visibilité et la notoriété du CCFD Terre Solidaire et contribueraient à faire connaître les pratiques du CCFD en matière de partenariat (partir de projets déployés par les populations locales elles-mêmes).*

*Proposer de faire un don sur un projet concret permettrait d'être plus efficace, notamment dans la campagne de carême.*

*Faciliter le don fléché permettrait de multiplier les appels au don sans avoir l'air de toujours relancer les mêmes personnes pour les mêmes actions.*

*C'est plus facile de mobiliser, d'intéresser le public*

*Des rentrées d'argents (dons) plus facile*

*« Concurrencer » les ONG concurrentes en utilisant les mêmes méthodes qu'elles*

*Sur Internet, on voit bien que d'autres associations proposent de soutenir des projets dédiés ou de participer à un pot commun.*

### Cela peut faire évoluer notre partenariat

*Pourrait inciter à identifier de nouveaux partenaires sur des zones peu « travaillées » par le CCFD-Terre Solidaire.*

### Il permettrait d'aller vers des publics différents

*Les dons dédiés permettraient d'attirer de nouveaux donateurs que l'on ne touche pas actuellement ou qui sont réticents par rapport aux propositions actuelles du CCFD Terre Solidaire : groupes de jeunes scolaires qui souhaitent du concret, personnes ayant bonne connaissance d'une région ou d'un pays, ayant de la famille dans un pays, public chrétien mobilisé par un jumelage avec un pays.*

*Des dons dédiés pourraient être associés à des « opérations jeunes » en permettant de rendre visible l'action menée (exemple de cueillettes d'olives pour de l'huile revendue au bénéfice du CCFD Terre Solidaire).*

*Les dons dédiés permettent d'aller vers des publics différents : entreprises ou comités d'entreprise, collectivités locales (jumelages ou coopération décentralisée...) avec des propositions concrètes (projets bénéficiant de l'analyse et l'expertise du CCFD Terre Solidaire en matière d'impacts en termes de développement local).*

*La proposition de dons dédiés pourrait être associée à des campagnes de mobilisation citoyenne en proposant un soutien sur une thématique (en relation avec nos 4 champs d'action thématiques) par exemple la lutte contre le patriarcat ou les migrations subsahariennes... Une telle proposition répondrait à la demande de « concret » de certains publics.*

*Dans les établissements scolaires par exemple, annoncer une opération de solidarité pour tel pays ou tel projet est parfois plus concret et plus motivant pour les élèves.*

### Le pot commun est difficile à expliquer

*Le principe du pot commun est difficile à expliquer, surtout quand des propositions concrètes sont faites par d'autres dans la même période de carême (associations locales, initiatives personnelles, sollicitations de prêtres africains pour leur village, etc...).*

*Le don dans le pot commun est « noyé ».*

*Manque de communication du CCFD sur le pot commun.*

### C'est déjà la Pratique avec les Financements Institutionnels

*Pour les institutionnels ça fonctionne déjà sous forme de don fléché car ils ciblent des projets ou des thèmes particuliers. Ex : le TAPSA.*

## **2/ Les arguments contre**

Le pot commun permet de soutenir des partenaires pour lesquels la communication est difficile

*Le pot commun permet de financer des partenariats dans des pays sensibles ou la vie des partenaires pourrait être en danger si on parlait d'eux publiquement (ex : Syrie).*

*Tous les projets ne sont pas « photogéniques » et pourtant nous considérons leur soutien comme essentiel par exemple lorsqu'il n'y a que du travail de progression des hommes, de mise en réseau sans réalisation concrète présentable.*

*Le pot commun permet de ne pas oublier des causes peu médiatisées.*

*Le « pot commun » permet d'aider des partenaires que nous aurions du mal à « vendre », par exemple aux communautés chrétiennes bien pensantes, plus prêtes à financer l'AED qu'à aider des populations ayant d'autres cultures ou convictions religieuses.*

Il y a donc un risque d'iniquité entre partenaires

*Risque d'éliminer des partenaires, trop peu organisés pour répondre aux exigences des dons dédiés.*

*Il y a un risque de manque d'équité à l'égard des partenaires. Certains pays, certains projets ne seront jamais choisis car passent mal, ou sont moins médiatisés, alors que le besoin est important. Et ne risque-t-on pas de glisser de plus en plus vers des demandes de parrainage, ce qui accentuerait les distorsions ?*

*Perte d'efficacité vis-à-vis du partenariat : peut nuire à l'attribution de fonds à certains partenaires méconnus.*

*Risque d'inégalité de traitement*

*Le don dédié favorise le « clientélisme » (ex : fléchage vers des villages / paroisses de prêtres africains).*

*La pratique du don dédié risque de conduire à « laisser de côté » des projets pertinents, et de se révéler inéquitable vis-à-vis de projets moins emblématiques. Les projets portés par certaines populations parmi les plus vulnérables ne sont pas forcément les plus attractifs et risquent de ne pas intéresser les publics visés.*

*Risque d'oubli de projets intéressants*

*Risque de discrimination : quid des zones géographiques ou situations moins médiatisées ou des terres marquées religieusement ?*

Une relation dans la durée peut être complexe à gérer

*Personnalisation risquée en cas de changement du partenaire auquel on s'est trop attaché : va-t-on pouvoir poursuivre le financement ?*

*Le CCFD est soucieux de porter des projets sur le long terme. Comment fera-t-on pour maintenir le soutien au projet, dans la durée, si les donateurs renoncent à poursuivre leur aide ?*

*Et, au contraire, que se passera-t'il si le projet n'est plus retenu par le CCFD National, parce qu'il ne répond plus aux exigences ?*

*Le don dédié risque de poser problème dans le suivi si cette ressource s'arrête en cours de déploiement du projet, ou si les ressources dépassent les besoins ; il nécessite un cadre précis d'engagement du donateur (est-ce acceptable pour les cibles visées ?).*

#### Les dons dédiés sont plus coûteux en gestion

*Coût de gestion plus élevé pour rendre des comptes précis de l'utilisation des fonds,*

*Difficulté d'établir de vraies relations de partenariats dans des pays où nous ne sommes pas implantés : confiance à établir, temps nécessaire à sa mise en place, sommes allouées ne correspondent pas au niveau des besoins.*

*Pression supplémentaire également et risque de travail accru pour les Chargé.e.s de mission, pour les mêmes raisons (plus de communication, interventions, etc.).*

*Question du suivi administratif et financier, différent si accroissement des dons dédiés.*

*La généralisation des dons fléchés serait une usine à gaz en termes de gestion financière des partenariats.*

*Le don dédié est plus cher en gestion (juridique, fiscal...).*

*Gérer les dons dédiés c'est très compliqué, ça risque de faire « foire d'empoigne ».*

*Certainement une gestion plus complexe.*

*Si on va dans cette direction, on va nous demander de créer des liens avec les porteurs de projet et cela va coûter beaucoup de temps aux chargés de partenariat et aux partenaires eux-mêmes.*

#### Notre don repose sur des principes éthiques

*Nous demandons un financement ou un engagement pour des valeurs et des principes d'actions (cf les valeurs et les principes d'actions RO p 27 et suivantes) pas pour des parrainages « coups de cœur ».*

*Sur le plan éthique et philosophique, le fait que les personnes les plus fortunées, ayant la possibilité de faire des dons dédiés conséquents, aient la possibilité de choisir le projet, le partenaire ou le pays crée une iniquité problématique entre les plus riches et les plus pauvres, où le pouvoir de choisir est détenu par les plus riches, allant en cela à contre-courant des idées et valeurs défendues par le CCFD.*

*Romp également avec l'idée de solidarité « humaine » et universelle, en risquant de hiérarchiser les causes ou les pays (voire les « bons » pauvres).*

*Point d'attention sur l'image que cela peut véhiculer, avec le don dédié, d'insister encore plus sur le rôle individuel du donateur : « grâce à vous », et non grâce aux organisations de société civile qui agissent vraiment.*

*La pratique du « pot commun » illustre le désintéressement du donateur et la confiance accordée au CCFD Terre Solidaire, sans rechercher de « rétribution » en retour, pratiques en relation avec l'Evangile et auxquelles sont sensibles les donateurs chrétiens.*

*Il faut maintenir le don dans un pot commun, notre don et les projets ne nous appartiennent pas.*

*Le caractère désintéressé d'un don non dédié a de la valeur.*

*Garder le principe du pot commun qui permet d'aller au-delà de l'émotion, faire une dé maitrise de son argent, de soutenir des partenaires dans des pays moins médiatisé*

*C'est « l'âme » du CCFD. Il ne faut pas que le CCFD perde son âme.*

*C'est beaucoup plus évangélique*

*Par ce principe du pot commun, on se « dessaisit » de son don, on partage avec tous.*

### Emotions = Attention

*Trop dans l'émotion : cf parrainage*

*Le choix d'un don fléché répond à une position d'affect : il est guidé par l'émotion que suscite une cause mais dispense d'une réflexion sur les causes de la faim, les modèles économiques, la notion de transformation sociale. De plus certains partenaires ne sont pas rendus publics pour des questions de sécurité.*

*Les projets demandent un suivi dans le temps et pas des dons par à-coups suivant les coups de cœur*

### Le pot commun permet au CCFD-Terre Solidaire de définir sa stratégie

*Le pot commun favorise le soutien des partenaires dans le long terme.*

*Le pot commun permet au CCFD-Terre Solidaire de choisir les priorités en fonction des. C'est lui qui finance les actions transverses : ECSI, plaidoyer et mobilisation citoyenne.*

*Le CCFD est mieux placé que les éventuels donateurs pour répartir entre les différents partenaires les fonds collectés et les soutenir dans la durée.*

*On fait confiance au CCFD pour distribuer l'argent.*

*Le principe du don fléché apparait comme une marque de défiance à l'égard du CCFD et de la Commission du Partenariat International qui a la mission d'identifier des partenaires potentiels sur des projets conformes aux valeurs du CCFD et aux axes thématiques définis dans le rapport d'orientation.*

*Confiance en des projets conçus à l'initiative de partenaires, qui correspondent bien à leurs besoins. Et confiance aux bénévoles et salariés qui les choisissent.*

*En abandonnant le pot commun, le risque serait de ne favoriser que des thèmes plus « porteurs » qui rapporteraient plus d'argent au détriment d'autres thèmes nécessaires pourtant au développement.*

*Met plus l'accent sur le « développement » que sur un rapport « d'assistanat ».*

*Subjectivité de la demande. Liens particuliers. Coller à une actualité qui n'est pas la plus pertinente.*

### Les priorités des donateurs ne peuvent pas dicter notre partenariat

*Danger car rythme d'évolution des projets pas forcément le rythme des évolutions attendues par les donateurs et cela peut entraîner déception et pas de pérennité suffisante des dons.*

*Risque de faire appel à l'affectif ou à la proximité (exemple plus de mobilisation sur l'Afrique par exemple, comme c'était le cas au démarrage).*

*Risque que les stratégies partenariales soient influencées ou soient définies par les donateurs, et non par une analyse des contextes, enjeux et besoins locaux & de la plus-value du CCFD dans les pays en question.*

*Si les dons dédiés deviennent additionnels (et non substitutifs), des zones, pays ou thématiques seront très probablement avantagées ou privilégiées par rapport à d'autres.*

*Avec des dons additionnels, risque de décalage entre les montants levés d'une année sur l'autre, empêchant la pérennité d'un projet ou la durabilité du financement.*

*Enjeu de pouvoir : à l'extrême, la généralisation des dons fléchés aboutit au fait que les donateurs deviennent décideurs des affectations budgétaires. Ce ne sont plus les bénévoles et les adhérents qui décident, mais ceux qui font des chèques sans être forcément impliqués dans la vie de l'association.*

### Il peut y avoir une inadéquation entre les dons et les besoins des partenaires

*Risque de tromper les donateurs s'il y a plus de dons que de besoin.*

### La mission du CCFD-Terre Solidaire ne se limite pas au Partenariat

*Risque d'altérer l'ADN du CCFD-Terre Solidaire, en attribuant moins au Plaidoyer ou l'ECSI car moins concret et donc moins mis en valeur dans les dons dédiés.*

*Risque de simplification du rôle du CCFD et de ses objectifs en matière d'approche partenariale et de transformation sociale en mettant en avant certains projets : serait intéressant de valoriser ou communiquer davantage les stratégies et la complexité du monde, et faire confiance à l'intelligence collective (= rôle pédagogique du CCFD).*

*Nous ne soutenons pas seulement des partenaires mais aussi des combats (agroécologie...), portés par toute une série de partenaires dans différents pays. Ne faut-il pas plutôt inciter à soutenir ces combats et éviter ainsi de se focaliser sur un pays ?*

*Permet une meilleure répartition des dons selon les besoins des différents projets.*

*C'est lui qui finance les actions transverses : ECSI, plaidoyer et mobilisation citoyenne.*

### Cela entraîne des exigences sur les partenaires

- *Risque de pression supplémentaire sur les partenaires mis en avant ou proposés pour les dons dédiés (substitutifs) : plus de demandes de photos, d'entretiens, de vidéo, de chiffres, de reporting particulier (voire de visites sur le terrain des donateurs), alors qu'au bout du compte l'organisation reçoit exactement la même subvention.*
- *Le don dédié crée une relation de dépendance du partenaire vis-à-vis du donateur, déséquilibre la relation.*

- *Ca déséquilibre la relation avec les partenaires quand on les reçoit car ça crée une relation très « asymétrique » entre eux et nous.*

#### L'attractivité du don dédié va faire changer les pratiques de nos donateurs

*Risque que les donateurs « pot commun » (en prélèvement automatique ou autres) décident de s'en détourner au profit de cette offre « projet ».*

#### Notre pratique actuelle est bonne

*Certains mécanismes de dons dédiés existent déjà, cela est suffisant.*

*Notre pratique actuelle permet à certains publics de découvrir des projets et d'entrer dans ce qu'est le partenariat au CCFD Terre Solidaire, en présentant bien tel ou tel projet comme « illustrant » ce qu'est la relation partenariale.*

*le CCFD met régulièrement en avant dans les lettres aux donateurs (ou autres courriers) quelques projets soutenus, ce qui donne une idée des actions menées par les partenaires.*

*Le pot commun n'empêche pas de développer dans les délégations plus de liens avec tel ou tel projet, pour un échange de connaissance par exemple ou un suivi accru.*

#### Il faut communiquer sur le pot commun

*Nécessité d'améliorer la communication sur les « vertus » du pot commun.*

#### Cela peut brouiller l'image du CCFD-Terre Solidaire

*Peut mettre le CCFD-Terre Solidaire en concurrence avec des ONG urgentistes.*

#### Le pot commun répond aux attentes de certains donateurs

*Le « pot commun » répond à des attentes de divers groupes (jeunes scolaires notamment) qui mènent des actions au bénéfice d'une cause (cf pratique du Téléthon qui ne propose pas d'affectation ciblée du don individuel).*

#### La solution est de communiquer mieux, d'avantage

*Mais communiquer davantage sur le suivi des projets du type de la plaquette Carême), la possibilité de dons dédiés pour les dons importants. Mieux utiliser les informations dans les documents d'appels aux dons, les vidéos.*

*Sur le formulaire d'adhésion en ligne (voire d'autres documents), prévoir la possibilité pour le donateur de donner son accord pour recevoir des informations sur un pays/un projet et de la région/délégation diocésaine.*

### **3/ Autre (Pistes d'actions principalement)**

#### Soyons pragmatique

*Arrêtons de nous torturer les méninges et procédons à des expérimentations.*

*Voyons de manière très pragmatique si une part raisonnée de projets dédiés permet ou non d'élargir le champ des personnes sensibilisées, des donateurs et, au final, les ressources utilisables par le CCFD pour exercer l'ensemble de ses missions.*

Toutes les associations qui présentent des projets dédiés prévoient une mention en petits caractères disant que lorsque le projet aura été financé, les sommes supplémentaires seront affectées à d'autres projets soutenus par l'association... Où est le risque ?

#### Des avis partagés

*Pour certains participants à notre controverse, c'était clair, pour d'autres non.*

*Enfin, à la suite de la controverse, le groupe reste attaché au pot commun mais accepterait une part de dons dédiés sous certaines conditions : limiter le pourcentage, bien encadrer la procédure.*

#### Élargir les dons fléchés à toutes les missions sociales

*Il y a une ambiguïté dans la façon même de présenter la controverse : la notion de pot commun concerne-t-elle le partenariat uniquement ou toute la mission sociale ?*

*La dernière phrase du premier paragraphe dit : « Désormais, en faisant un don au CCFD-Terre Solidaire, nous soutenons l'ensemble de sa mission » ce qui semblerait indiquer que l'ECSI et le plaidoyer sont inclus.*

*Au paragraphe suivant et jusqu'à la fin, on ne parle plus que des partenaires et du choix de ceux qui sont mis en avant chaque année ; dont il est toujours dit clairement que ce ne sont que des « exemples » parmi nos 500 projets. ».*

*Si les dons dédiés sont amenés à se multiplier ou croître, il serait intéressant de proposer à ce que les actions de mobilisation ou de plaidoyer soient également ouvertes à cette possibilité (afin de financer tous les leviers et ne pas faire peser le poids de cette collecte uniquement sur les partenaires).*

#### Mieux communiquer sur l'ensemble de nos missions

*Ainsi que cela a été dit lors du webinaire, nous communiquons sur les partenaires pour collecter des fonds sur l'ensemble de la mission.*

#### Dans tous les cas, un besoin de mieux communiquer sur les partenaires dans la durée

*Un meilleur suivi des dons et des partenariats / projets sur la durée (plusieurs années) permettrait une mobilisation plus grande du réseau, EL, DD, ... Exemple : Lorsqu'une équipe a organisé une soirée de mobilisation sur un projet, les donateurs auraient besoin d'avoir le suivi du projet l'année suivante : où en est-il ? que s'est-il passé etc... Quel est le montant du financement du CCFD-Terre Solidaire (cela avait été fait dans le cahier d'animation 2018 avec un encadré résumant objectifs, cibles, montant etc...)*

*Cependant il faut développer la communication sur les actions des partenaires que nous soutenons. Les donateurs et bénévoles ont besoin de ce retour et que ces informations leur soient très facilement accessibles.*

*Dans les deux options, il apparaît clairement que nous avons à travailler davantage sur la communication. La question se pose surtout pour les donateurs qui ne sont pas bénévoles ou adhérents (animations, collecte de rue). La nouvelle version du site du CCFD-TS est plus pratique et il faut montrer comment s'en servir pour savoir ce que font nos partenaires, sur quelles thématiques, dans quels pays etc...*

*On sait bien que les mêmes qui se plaignent de ne pas être assez informés sont en général ceux qui ne font pas l'effort de rechercher l'information. Il n'en reste pas moins que nous devons travailler à une meilleure communication sur le partenariat. Le coût du déplacement en France des partenaires, en plus de l'empreinte carbone de leurs voyages, rend difficile d'envisager de les solliciter davantage en présentiel. Pourquoi pas imaginer la possibilité d'organiser des liaisons internet avec quelques-uns, sur quelques dates, pour des opérations particulières, dans des conditions à définir ?*

*Nous avons déjà de petites vidéos qui présentent certains partenaires : c'est utile et il faut développer ce genre d'outil en veillant à les rendre efficaces en termes d'appel au don.*

*Proposer aussi des fiches pratiques présentant des partenaires et leurs projets. Par exemple une idée serait de proposer un outil pédagogique sur l'idée de la fresque du climat : réaliser dans une animation une carte du monde avec des photos de partenaires au recto, une présentation du projet et du contexte au verso.*

*Dans tous les cas, former toujours plus les bénévoles à l'utilisation de ces outils.*

#### Des communications et des cadres qui préservent le pot commun

*Un don sous la même forme que le secours catholique : vos dons iront à tel projet et s'il y a plus que besoin cela ira au pot commun).*

*Garder un pot commun pour permettre une intervention sur le long terme. Il y a déjà des dons dédiés, mais il faut mieux communiquer à ce sujet.*

*Si on doit développer le don dédié, veiller à ne pas rentrer dans un jeu de clientélisme.*

*Par exemple, orienter ces dons dédiés vers des pays ou des zones géographiques, mais pas vers des associations ou des paroisses.*

*En aucun cas, le développement du don dédié ne doit interdire le « pot commun » et il faut se donner une « cible » qui ne soit pas la majorité de nos ressources : par exemple, aller vers un objectif à terme de 30 % maximum de donc dédiés. Cela afin de conserver une part significative de nos ressources pour les deux autres volets de notre mission sociale (mobilisation citoyenne et plaidoyer).*

*Peut-être serait-il possible de mettre en avant quelques projets ou quelques pays pour des dons dédiés, en spécifiant que si le montant global qui doit leur être alloué est atteint, le supplément de dons dédiés à ces projets sera reversé au pot commun ?*

*Mise à disposition de projets détaillés sur quelques thématiques différentes.*

#### Le CCFD-Terre Solidaire doit garder la maîtrise

*Le don dédié doit être proposé sur la base d'un « catalogue » de projets identifiés et « certifiés » par le CCFD Terre Solidaire.*

*Une autre pratique pourrait consister à partir de la demande d'un donateur ou d'un groupe identifié, à rechercher dans nos projets ce qui répond à cette attente et proposer le don dédié à ces projets dans un deuxième temps. Cela conduirait à un dialogue dans la durée permettant d'approfondir la relation avec le ou les donateurs concernés.*

*Le choix des projets relevant de dons dédiés doit être effectué au niveau national, via les instances concernées (CPI et Commissions territoriales).*

#### Clarifier les cibles des dons dédiés

*Les « cibles » des propositions de dons dédiés doivent être clarifiées, au-delà du mécénat d'entreprise ou de congrégations religieuses.*

#### Maîtriser les frais de gestion

*Faire attention au coût du suivi et du rendu compte des projets : ne pas alourdir de ce fait le montant des projets à financer.*

*Les propositions de dons dédiés ne doivent-elles pas intégrer une part de frais de fonctionnement et/ou de frais d'appels à la collecte (via un taux uniforme à appliquer, en sus des frais d'accompagnement salarié).*

### **Controverse n°3 : Pour renforcer la collecte du CCFD-Terre Solidaire, il faut améliorer la collaboration entre le « national » et les régions, et nous sentir coresponsables de cet enjeu**

#### **Nous avons reçu 3 controverses sur ce sujet :**

- 1 émanant d'un diocèse
- 1 émanant d'une région
- 1 émanant d'un MSE

#### **1/ Les arguments pour**

*L'identification des dons remontant au National suite au travail d'animation dans les territoires est un facteur encourageant pour les bénévoles de "terrain". Il nous semble possible, grâce aux moyens techniques dont nous disposons aujourd'hui, de trouver une solution pour que les dons provenant d'un territoire soient identifiés.*

*Plus de collaboration national – délégations diocésaines.*

*Les gens n'ont plus d'argent liquide, même de chèque, donc néfaste pour la collecte. Besoin d'améliorer les moyens techniques pour développer la collecte.*

*Plus de dons dédiés pourraient faciliter la collecte*

#### **2/ Les arguments contre**

*Le national ne doit piloter pas les régions.*

#### **3/ Autre (Pistes d'actions principalement)**

*Faire appel à des compétences au National et dans les territoires pour trouver ensemble une procédure satisfaisante : cela pourrait favoriser la « coresponsabilité » à propos de cet enjeu.*

*Telle qu'il est présenté, le sujet n'appelle pas de controverse pour ou contre, mais plutôt d'apporter des remarques sur les moyens mis en œuvre.*

*Dans notre diocèse, les bénévoles ne se sentent pas motivés par la collecte de rue. Ils se sentent plus à l'aise par la tenue de stands dans des manifestations grand public (festival des Vers Solidaires, fête du haricot à Soissons, forums des associations ...). A ces occasions, nous faisons connaître le CCFD-TS et nous pouvons solliciter le grand public pour des appels au don. La tombola du 60ème anniversaire était un bon exemple (nous avons collecté près de 5000 € dans notre DD).*

*Pour la collecte de carême auprès des communautés catholiques, nous pensons qu'il faut une action du national auprès de la Conférence des Evêques de France. Nous savons que les autres DD de notre région constatent comme nous qu'il n'y a pas de volonté réelle des évêques et des curés de paroisse pour considérer cette collecte comme un enjeu d'Eglise. Nous sommes souvent très mal relayés et la collecte ne peut fonctionner que dans les paroisses où des bénévoles sont suffisamment motivés pour s'engager. La multiplication des exemples de collectes parasites, même le 5ème dimanche de carême, pose question.*

*La baisse de fréquentation des églises conforte dans l'idée de privilégier les actions grand public.*

*Beaucoup de bénévoles souhaitent des informations simples et précises sur le résultat des différents outils de collecte et sur la manière d'engager des actions nouvelles : par exemple un mode d'emploi des « cagnottes » qui paraissent intéressantes sur des actions précises (ce qui rejoint la question du pot commun et/ou du don dédié).*

*Nous demandons depuis longtemps que Challenge nous permettent l'accès aux donateurs : non pas pour les solliciter par des appels au don qui restent de la responsabilité du national, mais pour une raison pratique : solliciter des personnes pour nous rejoindre comme bénévoles est plus facile si on sait qu'elles sont déjà donatrices.*

*L'échelon régional ne nous a pas paru pertinent, sauf à imaginer une action concertée à définir.*

*Démobilisant pour les bénévoles de dire que la collecte est en baisse alors que seules les enveloppes Carême sont comptabilisées.*

*Objectif ECSI, pas d'abord pour la collecte, or, impact sur la visibilité et notoriété du CCFD Terre solidaire- donc impact sur la collecte.*

*« Considérer les résultats .... Comme un tout » : Alors, ne pas avoir le discours que la collecte qui vient des diocèses est en baisse. Peut-être démobilisant pour les bénévoles qui ne voient pas le fruit de leurs actions.*